

Ordre du jour du mardi 17 septembre 2024 à 18h00 sur le site de l'usine de Cayre chemin du Paradis à Cenne Monestiés :

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2024
- 2) Compte-rendu des délégations données au Président
- 3) Modification des délégués de la CCPLM au SMICTOM
- 4) Délégué à la protection des données – convention avec le CDG11

**RESSOURCES HUMAINES**

- 5) Convention relative à la disponibilité opérationnelle et/ou de formation d'un sapeur-pompier volontaire pendant son temps de travail
- 6) Subvention pour un emploi associatif culturel
- 7) Titres restaurants : autorisation de lancer la consultation et groupement de commande CIAS – CCPLM

**FINANCES**

- 8) Levée de prescription quadriennale – créances 2018 réglées par carte achat

**ENVIRONNEMENT**

- 9) Approbation et signature d'une promesse de Convention d'occupation temporaire constitutive de droit réel, en vue de l'implantation d'une installation photovoltaïque en toiture
- 10) Création d'une société de projet parcs au sol : approbation des statuts
- 11) Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus - CITEO/ADELPHIE

**EAU/ASSAINISSEMENT/VOIRIE**

- 12) Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service : service eau et assainissement 2023 (*joint à la présente convocation*)
- 13) Respect de la charte qualité réseau pour les travaux d'eau potable de Villepinte

**TOURISME**

- 14) Demande de subvention d'investissement auprès du fond LEADER et auprès du Département pour l'équipements (OTI)

**QUESTIONS DIVERSES**

Le Président



André VIOLA.